

Salle d'exposition de l'Entrepôt (Maison du brasseur)

Conditions d'exposition – hiver 2017

Comité de sélection

La sélection des artistes est effectuée par un comité de sélection composé de 3 membres (deux représentants de la Division Culture et Bibliothèques et un artiste semi-professionnel de Lachine qui garde l'anonymat).

Le comité évalue les candidatures présentées et sélectionne les exposants.

Les résultats seront communiqués au plus tard la dernière semaine de mars 2016. Des dates d'exposition seront proposées aux artistes retenus.

Exigences

Nous invitons les artistes amateurs de toutes disciplines en arts visuels à présenter leur projet d'exposition pour la saison hiver 2017 **avant le 31 janvier 2016**.

Qu'il soit envoyé par courrier ou par courriel, le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Un minimum de 5 photographies d'œuvres récentes (jointes directement au courriel, ou bien des photos imprimées pour un dossier papier) pour un artiste solo; 10 pour un groupe d'artistes;
- Une description du projet en précisant les caractéristiques physiques et les besoins techniques;
- Un texte expliquant la démarche créatrice (250 mots environ);
- Un curriculum vitae comprenant le nom de l'artiste, ses coordonnées, les expositions, les implications et expériences relatives au milieu des arts visuels.

Les pièces jointes au dossier papier seront retournées uniquement si elles sont accompagnées d'une enveloppe de retour adressée et affranchie.

Critères de sélection

Le comité favorise :

- Les artistes amateurs de Lachine;
- La variété des thèmes, des styles, des techniques et des formes d'expression artistique.

Le comité rejette :

- Les projets d'exposition des artistes, seuls ou en groupe, sélectionnés l'année précédente, afin de laisser davantage de possibilités à d'autres;
- Les copies d'œuvres.

Soutien offert par l'Arrondissement

- Assurance;
- Promotion de l'exposition (vernissage, affichage et 100 cartons d'invitation pour distribution);
- Salle d'exposition ouverte au public les vendredis de 18 h à 21 h, les samedis et dimanches de 12 h à 17 h, ainsi que les soirs de spectacle à l'Entrepôt;
- 30 murs mobiles offrant une multitude de possibilités de présentation des œuvres;
- Mobilier d'exposition et éclairage.

Responsabilité de l'artiste

- Emballage et transport des œuvres;
- Encadrement et système adéquat d'accrochage des œuvres;
- Montage et démontage de l'exposition;
- Vente des œuvres, le cas échéant.

Coordonnées

Veuillez faire parvenir vos dossiers à l'attention de Dominique Gazo.

Maison du brasseur

2901, boulevard Saint-Joseph

Lachine (Québec) H8S 4B7

Dominique.gazo@ville.montreal.qc.ca